

PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*
Jean-Michel CROGUENNEC, Adjoint Finances, Communication, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Gwénaëlle QUILLEVERE, Adjointe aux écoles, enfance jeunesse et associations *sur rdv*
Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*
Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS *sur rdv*
Yohann LE BELLEGUIC, Adjoint aux associations, et numérique *sur rdv*

ETAT-CIVIL

Naissance:

05/07/2022: Noah LE DEUNF au foyer de Clément LE DEUNF et Anaëlle HAMON, domiciliés à Guiclan, 4 rue des Roseaux.

07/07/2022: Ellie DESOEUVRE au foyer de Nicolas DESOEUVRE et Domohina ANDRIAMADY, domiciliés à Guiclan, 31 route de Trevilis Huella.

08/07/2022: Raphaël DESOEUVRE au foyer de Nicolas DESOEUVRE et Domohina ANDRIAMADY, domiciliés à Guiclan, 31 route de Trevilis Huella.

Décès:

02/07/2022: Roger LE DÛ, menuisier à la retraite, 93 ans, domicilié à Guiclan, lieu-dit Saint Jacques, veuf de Marguerite Marie BRUNO, est décédé à Guiclan

16/07/2022: Yvon MILIN, ouvrier, 59 ans, domicilié à Guiclan, 16 rue de Penzé, est décédé à Morlaix.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Coupures de courant pour travaux

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité. Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Horaires des coupures : **mercredi 14 septembre 2022 de 14h00 à 16h00**

Quartiers ou lieux-dits :

KERNEVEZ

MOULIN DE KERNABAT

1 KERALL

KERNABAT

MOULIN DE TREVILIS

15 au 31, 16 au 22, 26 au 40, 44 au 46 ROUTE DE TREVILIS HUELLA

ROUTE DE TREVILIS



Randonnée nocturne organisée par la Municipalité et le groupe des marcheurs de la Penzé

En lien avec les marcheurs de la Penzé, la municipalité de Guiclan organise une randonnée nocturne, le mercredi 17 août à 19h30. RDV place de la mairie.

2 parcours au choix : 8 ou 10 kms.

RDV place de la mairie.

Ces marches seront suivies du pot de l'amitié. Gratuit.



Bibliothèque municipale

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le lundi 22 août et le lundi 29 août 2022.



Société de Chasse

L'assemblée générale est prévue le 28 août 2022 à 10h00 à la salle du Triskell.

ACTIVITÉ COMMERCIALE

Le Salon de coiffure MG Coiff sera fermé pour congés du 1er au 17 août inclus.

Bon été et bonnes vacances à tous



La boulangerie sera fermée du lundi 8 août 2022 au lundi 29 août 2022 inclus.

Réouverture le mardi 30 août à 7h00.

(Dépôt de pain à l'épicerie)



Salon de coiffure

Un nouveau salon de coiffure a ouvert le 19 juillet, 12 rue de Penzé à Guiclan.

Marine, Pascale et Charlotte, comptant plusieurs années d'expérience, ouvrent leur salon du mardi au jeudi de 9 h à 12 h, et de 14 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et le samedi en continu de 9 h à 16 h.

Fermé le lundi.

Contact au 02 98 79 86 18.

Objets trouvés

Une clé USB blanche de la marque Philips avec une porte clé et le prénom Adèle indiquait dessus.

Une clé avec un capuchon bleu.

Des lunettes de soleil pour enfant marrons.

Un drone.

Ces objets sont disponibles à la mairie.

ENFANCE / JEUNESSE

VACANCES D'ÉTÉ - CLSH ET ANIMATION JEUNESSE

Pour le mois d'août, les inscriptions étaient ouvertes jusqu'au dimanche 10 juillet, dernier délai.

En dehors des périodes prévues les inscriptions se font sur formulaire papier auprès des directrices uniquement en fonction des places encore disponibles.



CLSH - Gaëlle : 02 98 79 48 96

Animation jeunesse - Carole : 06 77 75 81 17



RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

Avis au retardataire

Le formulaire d'inscription à la cantine et à la garderie pour l'année scolaire 2022-2023 est à **déposer au plus vite à la mairie**

Pour les nouvelles inscriptions, le dossier papier est à disposition en mairie et sur guiclan.fr

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire 2022 aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2022, les horaires des écoles sont les suivants :

►Ecole Jules Verne, lundi/ mardi/ jeudi/ vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

►Ecole du Sacré Cœur, lundi/ mardi/ jeudi/ vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h30.

1. Restaurant scolaire :

A compter de la rentrée de septembre 2022, les tarifs des repas de cantine ont été modifiés par délibération du conseil municipal le 11 juillet 2022. Ils sont les suivants :

- Repas enfant : 3.47 €
- Avec tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant de la même famille :
- 3^{ème} enfant (15%) : 2.95€
- 4^{ème} enfant (30%) : 2.43 €
- 5^{ème} enfant (40%) : 2.09 €
- Tarif adulte : 5.36 €
- Tarif hors délai (pour les enfants non inscrits et venant manger à la cantine) : 5.36 €

Les menus sont disponibles sur guiclan.fr

Pour les enfants venant occasionnellement à la cantine, les réservations se font **avant le mardi 12h** pour la semaine suivante sur le portail famille ou sur formulaire papier, à se procurer en mairie. Pour les enfants inscrits régulièrement toute l'année, l'inscription est effective suite à la saisie des fiches d'inscriptions cantine. En cas de modification ou d'absence, il est possible d'effectuer une demande d'absence sur le portail famille ou en mairie.

2. Garderie périscolaire

► Garderie école Jules Verne - Venelle Prat Ar Feunteun - 09 62 57 74 92

► Garderie école du Sacré-Cœur - 2 rue de Kermat - 02 98 79 46 66

Horaires des garderies des deux écoles :

Le matin : 7h15 à 9h00

Le soir : 16h30 à 19h00.

Les tarifs: le matin 1€; le soir de 16h30 à 18h 1€ et de 18h à 19h 1€, le goûter 0.30€

3. Centre de loisirs

Il est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 19h.

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial, Les inscriptions se font une semaine à l'avance pour les mercredis et avant la date limite fixée (environ 3 semaines à l'avance) pour les vacances scolaires, sur le portail famille ou sur formulaire papier, à se procurer en mairie.

Vous avez complété par le biais des écoles, les fiches d'inscription cantine, si ce n'est pas le cas ou si vous venez d'arriver sur la commune, vous pouvez le récupérer en mairie ou le télécharger sur le site de la commune guiclan.fr

Les inscriptions seront possibles sur le portail famille dès le vendredi 12 août 2022, en cas de difficultés, n'hésitez pas à appeler la mairie.

ASSOCIATION VOX'N'CIE

Des cours comprenant chant, théâtre, expression corporelle ou encore mise en scène. Nous proposons des cours collectifs en petit groupe (enfants, ados et adultes).

Les cours seront dispensés tous les jeudis soirs (hors vacances scolaires) à la salle du Triskell comme suit :

- 18h / 19h : Enfants de 6 ans à 8 ans révolus
- 19h / 20h : Enfants de 9 ans à 14 ans révolus
- 20h / 21h30 : Ados à partir de 15 ans / Adultes

Renseignement et inscriptions : voxncie@outlook.fr

Enfin, nous vous invitons à découvrir la page facebook de l'association

Vox'N'Cie : [https://](https://www.facebook.com/VoxN-Cie-100671521732977/)

[www.facebook.com/](https://www.facebook.com/VoxN-Cie-100671521732977/)

[VoxN-Cie-](https://www.facebook.com/VoxN-Cie-100671521732977/)

[100671521732977/](https://www.facebook.com/VoxN-Cie-100671521732977/)



GUICLAN 

FÊTE DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

De nombreux stands d'associations Guiclanaïses

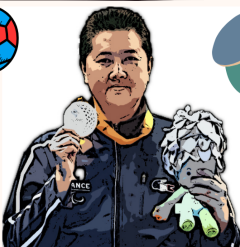
Des démonstrations

Sportifs en herbe
Un challenge pour les jeunes sportifs avec récompenses
De 5 à 16 ans !

Les trophées de la municipalité
Remise de récompenses pour les sportifs & bénévoles de l'année

De 10h00 à 18h00
au complexe sportif
Buvette & Restauration sur place

Participation exceptionnelle
Thu kamkasomphou
Multiple médaillée paralympique (Tennis de Table)



 **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**

Secours Populaire
11, rue Ferdinand de Lesseps
Zone Du Fromveur
29400 LANDIVISIAU

Contact : 09 67 17 05 72

Dates des ouvertures mensuelles de l'antenne du

Secours Populaire Landivisiau - Plouvorn.

2ème semestre 2022

JUILLET : le mercredi 13 de 14h à 16h30
le samedi 16 de 10h à 16h30 en continu

AOÛT : Fermeture pour congés annuels.

SEPTEMBRE : le mercredi 14 de 14h à 16h30
le samedi 17 de 10h à 16h30 en continu

OCTOBRE : le mercredi 12 de 14h à 16h30
le samedi 15 de 10h à 16h30 en continu

NOVEMBRE : le mercredi 9 de 14h à 16h30
le samedi 12 de 10h à 16h30 en continu

DECEMBRE : le mercredi 14 de 14h à 16h30
le samedi 17 de 10h à 16h30 en continu

Ouvert à tout public tous les mardis et jeudis de 14h à 16h30

Voici la liste de ce que l'on peut trouver selon les arrivages :

- Les vêtements bébés, enfants et adultes.
- Les chaussures enfants et adultes et plusieurs articles de maroquinerie (sacs à mains, sacs à dos, sacs de voyage, cartables, trousse de toilette, ceintures, etc, etc ...)
- Le linge de maison (draps, serviettes, gants, torchons, couvertures, rideaux, coussins)
- Les bijoux.
- Les livres enfants et adultes. CD, DVD .
- Les articles de décoration (vases, tableaux, divers bibelots....)
- Les jouets et jeux éducatifs et jeux de société...
- La vaisselle et le petit électroménager (cafetière, grille-pain, bain de pieds, sèche-cheveux...)
- Des articles de bricolage et de travaux manuels (laines et aiguilles à tricoter, perles, rubans, boutons, fermetures éclair, etc, etc...)

Les dépôts ne doivent se faire que les mardis et jeudis aux heures d'ouverture

GUICLAN

DIM. 4 SEPTEMBRE
VIDE-GRENIER



SALLE OMNISPORTS
DE 9H00 À 17H00

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

RÉSERVATION : mamabullesvidegrenier@laposte.net
06 19 83 90 31

DIMANCHE 21 AOÛT
Appel à participation



Pour plus de convivialité, l'équipe de **La grande distribution** recherche des bénévoles pour la préparation des pizzas du spectacle...

Si vous avez envie de nous rejoindre, **SOYEZ LES BIENVENU(E)S**

2 créneaux possibles : 11h*13h ou 14h30*16h30

Merci de contacter :

Mme Sabrina Scouarnec - Mairie de Guiclan - 02 98 79 62 05

Service de développement culturel - CCPL : 02 98 68 42 41



La Grande Distribution

Cie Quignon sur rue - Théâtre convivial

La compagnie Quignon sur Rue, en installant son kiosque à pizza au cœur de l'espace public, nous offre le théâtre de la vie d'un restaurant dans la rue. A travers les gestes artisans des personnages et autour d'une passion commune, le pain, ils tentent de redonner au repas, sa place de pause et de fête fédératrice dans la ville.



Réalisé par Les Filibustiers

La **BELLE**
ESTIVALE
JUILLET-AOÛT 2022

ARTS DE RUE & ANIMATIONS en Pays de Landi

TOUT PUBLIC - ENTRÉE LIBRE

Pays de
Landivisiau
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DIMANCHE 21 AOÛT



Points de vue

Cie Sacorde
Performance aérienne

à 16h

Bienvenue sur le pas de la porte de Violette, une femme de 1m57 et son camion de 7 m de long, unis par les entrelacs de la corde lisse. Partant d'un salon de thé improvisé en plein air, les mouvements acrobatiques étirent la réalité souvent amère du quotidien et élèvent les meubles et les regards à des visions plus optimistes.

📍 Place derrière la mairie
⌚ 30 minutes

Hop !

Cie Fracasse de 12
Théâtre
Danse burlesque

à 17h30

Comme une parenthèse enchantée dans le train-train du nettoyage urbain. Leur manège allègre puise dans le beat boxing, le bodypercussion, le doowap, le tango. Aucun mot. Juste l'onomatopée « hop ». C'est cette solidarité au sein du groupe qui nous emballa. La danse des balais est si généreuse que l'on font.

📍 Place de l'église
⌚ 45 minutes



© Luc Mys - 3.14



© Quignon sur rue

La Grande Distribution

Cie Quignon sur rue
Théâtre convivial

à 19h

La compagnie Quignon sur Rue, en installant son kiosque à pizza à cœur de l'espace public, nous offre le théâtre de la vie d'un restaurant dans la rue. A travers les gestes artisans des personnages et autour d'une passion commune, le pain, ils tentent de redonner au repas, sa place de pause et de fête fédératrice dans la ville.

📍 Place derrière la mairie
⌚ 2h30



© Quignon sur rue

Dès 15h - Animations

- + Démonstrations de danses bretonnes avec Krog Mad
- + Stand du réseau des médiathèques du Pays de Landi : livres, jeux, presse...
- + Exposition d'artisanat avec l'association Grain de Sel
- + Parcours de géocaching « Le Trésor de Guiclan »



🍴 + 🗑️
sur place avec
le comité de jumelage

Compte rendu du conseil municipal du lundi 11 juillet 2022.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Michel BOULANGER, Jean-Michel CROGUENNEC, Sonia HALLIER, Yohann LE BELLEGUIC et Olivier RAMPNOUX excusés.

1. Ecole de Penzé

A l'unanimité, le conseil municipal prend la délibération suivante :

Le mur de soutènement du site de l'école de Penzé-Plouénan fait l'objet d'un suivi depuis quatre ans, conduit par le cabinet de géomètres experts A&T Ouest. Des capteurs de déplacement sont positionnés dans les fissures du mur afin d'anticiper toute évolution de ces fissures.

Pour la première fois depuis quatre ans, ce suivi a fait apparaître cet hiver des mouvements au niveau de la structure du mur, ce qui a conduit à mandater au bureau d'études Bureau Veritas un rapport d'inspection détaillé plus approfondi pour connaître les risques liés à la fragilité de cet ouvrage.

Le rapport du cabinet Bureau Veritas fait le constat circonstancié d'un « ouvrage présentant une structure porteuse altérée » mettant en cause la sécurité des usagers et « des désordres structurels jugés impropres à l'exploitation du site », « un risque de ruine » le long de la rue de la chaussée « avec un niveau de gravité jugé fort » et propose une neutralisation d'accès et d'utilisation du site. Dans son communiqué de presse la préfecture écrivait :

« cette décision, motivée uniquement par une obligation de mise en sécurité des enfants et du personnel a été prise en lien étroit avec les maires de Plouénan, Taulé et Guiclan. »

Ces éléments ont conduit la municipalité de Plouénan à prendre un arrêté de fermeture de l'école sur le fondement des pouvoirs de police de Mme le Maire de Plouénan, en concertation avec les maires de Guiclan et Taulé, avec la Préfecture du Finistère et la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

La commune de GUICLAN est concernée par ces décisions. Taulé, Guiclan et Plouénan participent aux frais de fonctionnement de l'école au prorata du nombre de leurs élèves scolarisés dans l'école de Penzé ; 10 Guiclanais(e)s sont concernés.

C'est pourquoi, **il y a lieu de prendre acte de la fermeture de ce site, motivée par une obligation de mise en sécurité des enfants et du personnel.**

Dans ce contexte, la commune de Taulé, en accord avec la directrice de l'école Jean Monnet de Taulé a assuré dans l'urgence la continuité du service public de l'enseignement en organisant un accueil de l'école de Penzé-Plouénan au sein de l'établissement Jean Monnet.

Il convient désormais de **prévoir la rentrée des classes de septembre 2022**, attendu que le site de l'école de Penzé ne pourra rouvrir dans ce délai.

Nous avons entendu la volonté des familles de pouvoir continuer à inscrire leur enfant au sein d'une entité administrative école de Penzé par-delà la fermeture du bâtiment.

Après examen approfondi de cette demande, il s'avère qu'une telle inscription n'est possible qu'à la condition que l'école conserve l'intégrité des deux groupes classes accompagnés de leurs deux enseignantes.

Une telle organisation d'école dans l'école au sein de l'école Jean Monnet se révèle intenable sur la durée sur les recommandations des représentants de l'éducation nationale car :

- **elle mobiliserait trois salles de classe**, ce qui dégraderait la qualité des enseignements, rendant impossible l'usage de la salle informatique, de la salle d'arts plastiques et le décroisement, qui permet aux élèves de travailler plus précisément sur certaines notions fondamentales ou s'apporter mutuellement sur des projets communs. De plus, **elle compliquerait la mise en place de la classe bilingue**. L'école Jean Monnet est engagée dans la mise en place d'une filière bilingue français-breton à la rentrée, ce qui nécessite des locaux supplémentaires ;

- **elle implique de faire coexister au sein du même établissement, deux directions** et des projets d'école distincts, ce qui se révèle impossible du point de vue organisationnel ;

- **elle n'est pas légale du point de vue du Plan Particulier de Mise en Sécurité** (Alerte catastrophe : incendie, attentat, chimique...), qui suppose de connaître précisément la responsabilité engagée en cas de risques liés à la sécurité ;

à l'unanimité, le conseil municipal décide que :

Pour ces raisons **les familles sont invitées à inscrire leur(s) enfant(s) dans l'école de leur choix en s'adressant à la mairie où se trouve cette école.**

La structure administrative « école de Penzé » sera gelée dans l'attente des résultats d'une étude géotechnique permettant de statuer ultérieurement sur le site de l'école.

Les modalités de transport mises en place pour assurer le transport des élèves entre Penzé et Taulé seront maintenues à partir de la rentrée scolaire 2022-2023. Les trois communes se répartiront les frais de la navette qui assurera la liaison Penzé-Taulé Aller et Retour au prorata du nombre de leurs élèves de leur commune respective.

Les communes de Plouénan et Guiclan s'engagent à prendre en charge les frais de scolarisation des enfants précédemment inscrits à l'école de Penzé et ce, pendant toute la période du cycle d'enseignement.

2. Espace Adventura : travaux commerce

Afin de permettre l'installation d'un commerce alimentaire dans l'espace Adventura, le conseil (15 pour, 4 contre) est favorable à la réalisation des travaux évalués à 422 000.00 € HT (travaux et honoraires).

3. Espace Adventura : fixation loyer commerce

Le conseil municipal (15 pour, 4 abstentions) fixe le loyer du commerce alimentaire :

- pendant les premiers 24 mois : 600.00 € par mois

- à partir du 25^{ème} mois, le loyer sera calculé sur le chiffre d'affaires au taux de 2.5%, mais le montant ne pourra pas être inférieur à 750.00 € et sera plafonné à 975.00 €, il sera fait chaque année la révision annuelle à la date anniversaire du bail.

4. Poste ATSEM Ecole Jules Verne pour l'année scolaire 2022-2023

A l'unanimité, le conseil municipal décide au vu des effectifs de la rentrée scolaire 2022-2023 et de la répartition des classes de recruter une 3^{ème} ATSEM (contractuel) à compter du 1^{er} septembre pour l'année scolaire 2022-2023.

5. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions de sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

A l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre en place un régime indemnitaire, et fixe la nature, les conditions d'attribution et le montant des indemnités applicables aux agents. Les attributions individuelles feront l'objet d'un arrêté du maire.

6. Cantine : fixation des tarifs

En juillet 2018, il avait été décidé que le tarif des repas de cantine serait revu chaque année, à la rentrée de septembre, afin de le faire évoluer selon l'indice de l'inflation de l'année (N-1) (du 1^{er} janvier au 31 décembre). L'indice inflation pour 2021 est de 1.6%.

Le conseil municipal (15 pour, 4 contre) décide d'appliquer une augmentation de 1.6%. A compter du 1^{er} septembre 2022, les tarifs seront les suivants : Repas enfant : 3.47€. Avec tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant de la même famille : 3^{ème} enfant (15%) : 2.95€, 4^{ème} enfant (30%) : 2.43€, 5^{ème} enfant (40%) : 2.09€, Tarif adulte : 5.36€, Tarif pénalité (pour les enfants non-inscrits et venant manger à la cantine) : 5.36€

7. Travaux assainissement Kermat Route de Guimiliau

Du fait de la construction de 3 maisons individuelles à Kermat, Route de Guimiliau, le conseil municipal décide (15 pour, 4 abstentions) d'étendre le réseau d'assainissement collectif afin qu'elles puissent se raccorder. Les travaux seront réalisés par l'entreprise COQUIL pour un montant de 32 060.00 € HT. La commune prend à sa charge 1/3 de la dépense et décide de fixer le montant par lot à 5 370.00.€

GUICLAN

Mercredi 17 AOUT 19h30



Randonnée nocturne

2 circuits de 8 ou 10 km

Découverte de la vallée de la Penzé



Gratuit

RDV place de la mairie

Pot de l'amitié
en fin de rando

SERVICES DE SANTÉ

Pharmacie de Guiclan

1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35

Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe

M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN

Rendez-vous au 06.59.85.91.94

MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN

► Médecins généralistes

Dr Tiphaine GARDIER - Dr Gaëlle DESFRANCOIS

Sur Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06

► Cabinet infirmier: 4 rue du stade MARTIUS - KERRIOU - GUEGUEN

Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► Ostéopathe Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous

Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.

Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► Psychomotriciennes

Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01

Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au

06.75.49.77.97

Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► Orthophoniste Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par

téléphone au 07.68.97.12.78

► Psychologue clinicienne, Psychothérapeute Perrine PAPE,

Psychologue clinicienne et psychothérapeute : rdv et renseignements par téléphone

au 07.62.51.14.48

Cabinet infirmier : 8 rue de Kermat 29410 GUICLAN. BUZARÉ - CLUZEAU - GUEGUEN. Soins à domicile 7j/7 et sur rdv au cabinet: 02.98.29.50.21

Sur la commune 3 défibrillateurs cardiaques sont accessibles dans le hall extérieur de la salle des sports et devant la mairie en face de la boîte aux lettres de la Poste et à la maison médicale



MÉMENTO

Services municipaux

►Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12 h et de 13h30 à 17h00

Vendredi fermeture à 16h30.

Mardi samedi : 9h /12h

02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30

Courriel : mairie@guiclan.bzh

Site : www.guiclan.fr



►Agence Postale Communale 02 98 79 62 29

Du lundi au samedi de 9h à 11h30.



►ADMR du Haut-Léon

8h30-12h30 et 13h30-18h00 : Renseignements et RDV :

02 98 19 11 87 / www.admrhaultleone.com /

accueil@admrhaultleone.com.

►Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de

Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

►Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi

de 10h-12h / b.municipaledeguiclan@orange.fr

►Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

►Garderie municipale 02 98 79 46 66

Le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

►CLSH « Les Grimoy » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

►Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

►Halte garderie itinérante «1000 pattes»

06 64 22 28 14 La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

►RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com

Informations et rdv au 02 98 24 97 15

►Mission locale 02 98 15 15 50 /

contact@mlpm29.org

►Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h

Vendredi 9h/12h; 14h/16h

0806 090 010 (n° azur)

►Ouverture des déchetteries

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au

samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h à 18h30 mardi 14h à 18h. Fermé le jeudi.

►Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine impaire = conteneur habituel

Semaine paire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine impaire = conteneur couvercle jaune

Semaine paire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

►CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30

02 98 68 42 41

►MSAP (Maison de Services au Public)

02 98 68 67 60 / msap@pays-de-landivisiau.com.

Lundi, 8h30 à 12h30 / mardi au vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

